



ATOUT ZORN

Le magazine de la Communauté
de Communes du Pays de la Zorn

N°41 | Mars 2025



Communauté de Communes
Pays de la Zorn

• LA MAISON
DE PAYS
labellisée Maison
France services



SOMMAIRE

ÉDITO & SOMMAIRE	2
› NOTRE TERRITOIRE	3/17
PROJETS ET ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN	3/9
MOBILITÉ	10/11
LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN	12/14
URBANISME	15
FINANCES & BUDGET	16/17
› ENVIRONNEMENT	18/21
› ENFANCE & JEUNESSE	22/25
› VIE ASSOCIATIVE	26
› TOURISME	27/28

ATOUT ZORN n° 41 – Bulletin d'information
de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg, 67 270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 91 96 58
Mail : secretariat.general@payszorn.com
Directeur de publication : Bernard FREUND, Président
Responsable publication : Éric SCHAEFFER, Vice-Président
Coordination : Camille PFAFF
Photos : Frank MORIN, Pays de la Zorn – Jean-Marc
BANNWARTH, Drone Images Alsace – RICHTER Architectes
& Associés – GSI de Schwindratzheim, Dorian Rollin –
Adobe Stock
Impression : OTT Imprimeurs
Graphisme et mise en page : Agence Matière Grise



LE TRI
+ FACILE



MAGAZINE



ÉDITO



Le Mot du Président

Après une année 2024 où les événements climatiques ont égalé les bouleversements politiques, 2025 s'est annoncé avec beaucoup d'inquiétude avec cependant l'espoir que nos « politiques » s'accordent enfin pour trouver une solution équitable de redressement du Pays.

Restons positifs toutefois sur le Pays de la Zorn où les investissements se poursuivent pour renforcer les activités économiques, multiplier les emplois, développer les services de proximité pour rester attractifs.

Vous trouverez dans cette édition les grandes réalisations des deux dernières années que les Élus du Conseil Communautaire ont engagées et celles qui sont projetées. Elles contribuent à l'animation et aux nombreux services développés par l'intercommunalité avec beaucoup de prudence fiscale. En effet, notre gestion rigoureuse a porté ses fruits pour terminer l'exercice 2024 sur un résultat très satisfaisant.

La construction du Groupe Scolaire Intercommunal et accueil périscolaire à Hochfelden clôturera notre organisation scolaire du territoire.

Les prochaines années seront aussi déterminantes sur l'organisation de l'espace, l'urbanisme, l'environnement et tant d'autres aspects pour faire face aux dérèglements climatiques et à la protection des populations. Bref un monde qui bouge auquel Communes et Intercommunalité devront s'adapter. Nous essayerons de trouver un juste équilibre dans l'intérêt de tous nos concitoyens.

Un grand MERCI à tous ceux qui contribuent à ces réussites et plus particulièrement aux agents de la Communauté de Communes pour leur dévouement et leur engagement dans nos différents services.

Bernard FREUND

Président



PROJETS ET ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN

PROJETS FINALISÉS

TOUS CES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ONT ÉTÉ AUTOFINANÇÉS
PAR L'INTERCOMMUNALITÉ SUR SES FONDS PROPRES.

HOCHFELDEN (6,25 ha)

La complexité de cette opération de lotissement à usage professionnel a conduit le Conseil Communautaire à mandater la S.E.R.S. (Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg) pour piloter cet aménagement en lieu et place de l'intercommunalité, cette dernière reste bien évidemment le financeur.

Après les belles et majestueuses installations de Firalp/Sobeca et Chauffage Diebold, voilà que l'enseigne Lidl vient d'ouvrir ses portes. L'occasion pour la Communauté de Communes d'achever les travaux d'aménagement de voirie.

Une dernière petite implantation d'entreprise est prochainement attendue en bordure de la voie SNCF.

Coût de l'investissement : **3 300 000 € HT**

Les emplois affectés à ce jour :

- Sobeca : 110 salariés
- Chauffage Diebold : 18 salariés
- Lidl : 15 salariés



WILWISHEIM (4,76 ha)

L'aménagement paysager a été réalisé cet automne. Plusieurs établissements ont retenu ce site pour s'y développer. Il reste quelques terrains disponibles pour des candidatures apportant une réelle valeur ajoutée au territoire.

Coût de l'opération : **1 900 000 € HT**

Les emplois affectés à ce jour :

- Bergerat Monnoyeur : 17 salariés
- DomoSecurity : 4 salariés
- Expert Toiture : 16 salariés
- Transport Zeller : 12 salariés
- Trumpf : 18 salariés



MITTELHAUSEN

Le projet d'extension des établissements PALC-COLIN a précipité la création de cette zone de 2,8 ha dont 1,6 ha ont été acquis par cette société de 320 salariés. Une dynamique impressionnante avec la création d'un nouveau bâtiment de 1 849 m² toujours dédié aux épices et aux ingrédients culinaires qui restent une clé de réussite de cet établissement.

Un second bâtiment est en chantier par le groupe KS CONSTRUCTION sur une parcelle de 44 ares. Enfin, 48 ares restent disponibles pour de nouvelles installations.

Coût de l'opération : **1 100 000 € HT**



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Quelques collectivités avaient depuis fort longtemps engagé des travaux de protection des habitations contre les coulées d'eaux boueuses. Elles ont, à leur initiative, fait réaliser des bassins de retenue sur les chemins d'eaux de ruissellement.



Le programme 2024 consistait à créer un 3^e bassin à Schwindratzheim avec une capacité de 3 000 m³ et à lancer enfin les travaux sur Melsheim avec l'aménagement d'une « zone environnementale » à valeur ajoutée en face de la salle des fêtes (rétablissement du ruisseau dans son milieu d'origine avec zone humide), le renforcement du réseau d'eaux pluviales dans la rue Principale et surtout la construction d'une grande digue en amont de la Commune pour stocker 24 250 m³ avec un objectif de protection cinquantennal.

Coût des projets :

- Bassin de 3 000 m³ à Schwindratzheim : **184 000 € HT**
- Travaux sur Melsheim : **380 000 € HT**

Sur le territoire du Pays de la Zorn, nous comptons donc, à ce jour, 10 bassins de retenue d'eau qui permettent de recueillir des pluies diluviennes afin d'éviter / réduire les risques d'inondations lors de phénomènes climatiques exceptionnels qui sont particulièrement dramatiques ces derniers mois dans certaines régions.

La Communauté de Communes a pris cette compétence pour porter les projets, doper les aides financières et faire preuve de solidarité intercommunale.



GROUPES SCOLAIRES INTERCOMMUNAUX ET ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

ALTECKENDORF

Inauguré en septembre 2023 et mis en service dès la rentrée 2023/2024, cet équipement accueille 250 élèves des communes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf et Minversheim. Le périscolaire, quant à lui, a une capacité de 120 enfants.

Cette première année de fonctionnement est toujours l'occasion d'une exploitation « en rodage » pour régler la totalité des équipements techniques, les modalités d'utilisation et d'entretien des locaux. Quelques ajustements, beaucoup de bon sens et de pragmatisme permettent une organisation à la grande satisfaction des enseignants, agents, élèves et parents, tous ravis de cette belle réalisation.

Coût de l'opération : **7 600 000 € HT**



SCHWINDRATZHEIM

La présence d'anciens bâtiments démolis ou à restructurer ont amené la Communauté de Communes et les architectes à réaliser l'ensemble en 2 étapes :

C'est ainsi qu'ont eu lieu :

- **l'achèvement de la partie « école »** en mai 2023,
- **la restructuration totale du périscolaire** pour la rentrée 2024/2025.

Le renouvellement de ces établissements sur leur site était sans doute le plus complexe à réaliser en raison des contraintes liées à la fréquentation scolaire et périscolaire à maintenir durant le chantier.

La capacité d'accueil respective est de 267 élèves pour l'école et 190 enfants pour le périscolaire. Les enfants de Hohfrankenheim et Mutzenhouse ont rejoint à la rentrée scolaire 2024 ce nouveau service mutualisé et les Conseils Municipaux ont mis un terme à leur RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec Schaffhouse-sur-Zorn.

Coût de l'opération : **8 000 000 € HT**



PROJETS FINALISÉS



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE AQUATIQUE ATOO-O

La très attendue réouverture du Centre Aquatique Atoo-o a eu lieu le 2 mai 2024 après cinq mois de fermeture pour travaux.

Ces derniers consistaient principalement :

- au remplacement du sable de filtration (15 tonnes) ainsi que des appareils de régulation du chlore,
- à la réfection des gaines de ventilation,
- à l'installation de deux destratificateurs d'air au niveau du bassin ludique,
- au renforcement de l'étanchéité de la toiture,
- à l'installation de « boudins gonflables » sur la toiture mobile pour améliorer l'étanchéité à l'air,
- au remplacement des luminaires intérieurs par des LED,
- à la réfection intérieure et extérieure du toboggan,
- au renouvellement de la peinture,
- etc.

Certes, peu de chamboulement visuel, si ce n'est le renouvellement de la peinture, mais ces investissements s'avéraient indispensables pour la pérennité de l'installation soumise à de fortes contraintes dans ce milieu humide.

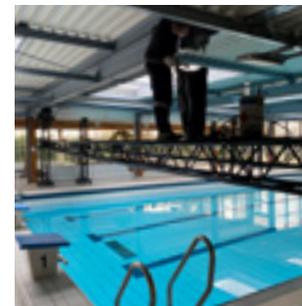
Certains matériaux tels que le mécanisme d'ouverture de la toiture, tout comme son étanchéité étaient d'origine et montraient de sérieux signes de fatigue.

Les améliorations techniques sont constantes tout comme la maintenance pour garantir sécurité et confort des usagers.

Montant de la dépense : **790 000 € HT**

Les clubs de natation ont dû se réorganiser et trouver des créneaux d'entraînement et de compétition sur d'autres piscines. Nous tenons à les remercier pour leur compréhension, leur inlassable engagement au service des jeunes nageurs.

Notre reconnaissance va enfin au personnel qui a bien voulu accepter d'autres immersions (entretiens et travaux divers, remplacements d'ATSEM, services techniques, aide aux Ambassadeurs du tri, etc.) au service de nos concitoyens pendant cette longue période de fermeture.





UNE ANNÉE DE RENOUVEAU ET DE SUCCÈS

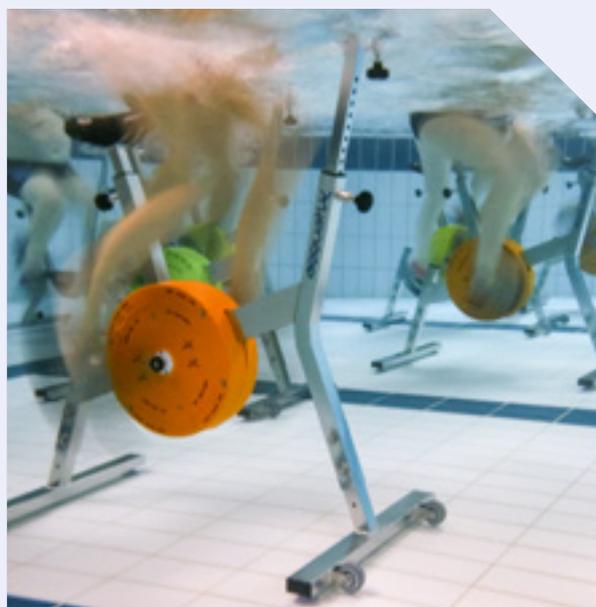
7
ATOUT
ZORN

Le Centre Aquatique Atoo-o continue de s'imposer comme un lieu incontournable dédié au bien-être et aux loisirs des habitants du territoire. Avec une fréquentation remarquable de **87 500 visiteurs en 2023**, le Centre Aquatique a temporairement réduit son accueil à **63 460 visiteurs en 2024** en raison des travaux de rénovation entrepris entre mi-décembre 2023 et début mai 2024.

Malgré cette baisse ponctuelle liée aux rénovations, le dynamisme du Centre Aquatique ne s'est pas essoufflé. En effet, les mois suivants ont été synonymes de succès grâce à une reprise active des activités. Parmi elles, **l'aquabike s'est imposée comme une activité phare**, notamment avec l'introduction de nouveaux vélos. Les quatre séances hebdomadaires proposées rencontrent un vif engouement auprès des usagers.

Par ailleurs, les **cours collectifs de natation pour enfants et les séances d'aquagym** continuent de séduire un public fidèle, confirmant leur place essentielle parmi les activités proposées.

Avec des installations désormais optimales et une offre en expansion, le Centre Aquatique Atoo-o est prêt à accueillir encore plus de visiteurs et à répondre aux attentes d'un public toujours plus large.



Contact

accueil.atoo-o@payszorn.com

Par téléphone
03 88 02 20 40

AMÉNAGEMENT DU PARKING DU COMPLEXE SPORTIF À HOCHFELDEN

Fini les ornières et les flaques d'eau !

Enfin les pieds au sec pour les usagers des équipements sportifs aux abords du Centre Aquatique Atoo-o.

Le projet d'aménagement porté par la Communauté de Communes avec un concours financier de la Ville de Hochfelden devait répondre aux critères environnementaux, en particulier l'infiltration des pluies sur site propre. Des pavés et un réseau drainant ont été posés à cet effet.

Par ailleurs, cette emprise reçoit également quelques grandes manifestations locales et tout l'espace devait pouvoir accueillir des chapiteaux.

Enfin, l'accès a été réservé aux véhicules légers uniquement afin de préserver les revêtements.

Nombre total de places de parking désormais disponibles : 94 places, dont 3 PMR.

Coût de l'opération : **401 000 € HT**



RÉFECTION DU SOL DU HALL DE TENNIS COUVERT À HOCHFELDEN



Après 5 ans de batailles entre experts, la responsabilité des entreprises a été reconnue dans la mise en œuvre des matériaux lors de la construction de ce bâtiment en 2015.

C'est ainsi que toute la structure du sol sportif et sa fondation ont été arrachées et remplacées.

Du 15 mai au 15 septembre 2024, le hall a été fermé à la pratique du tennis. La salle est à nouveau opérationnelle avec un confort de jeu accru.

Le parfait achèvement n'a cependant pas encore été validé !

Coût de cette réfection : **283 000 € HT**



GROUPES SCOLAIRES INTERCOMMUNAUX

9

ATOUT ZORN

PROJETS EN COURS

HOCHFELDEN

Ce projet, le plus ambitieux du fait de sa taille, sera le dernier Groupe Scolaire intercommunal de notre territoire clôturant l'objectif défini par les Élus Communautaires dès l'année 2000 où ils s'étaient fixés de mailler le territoire pour renforcer l'attractivité de nos communes et faire bénéficier tous les parents d'un service équivalent. À ce jour, et par la volonté des Élus seule la Commune de Wilwisheim reste indépendante.

Le projet sur Hochfelden, non loin des équipements sportifs de la rue des Quatre Vents se caractérise par ses volumes atypiques de 5 bâtiments :

- bâtiment des maternelles,
- bâtiment des élémentaires,
- restaurant périscolaire,
- bâtiment des activités périscolaires,
- bâtiment accueil.

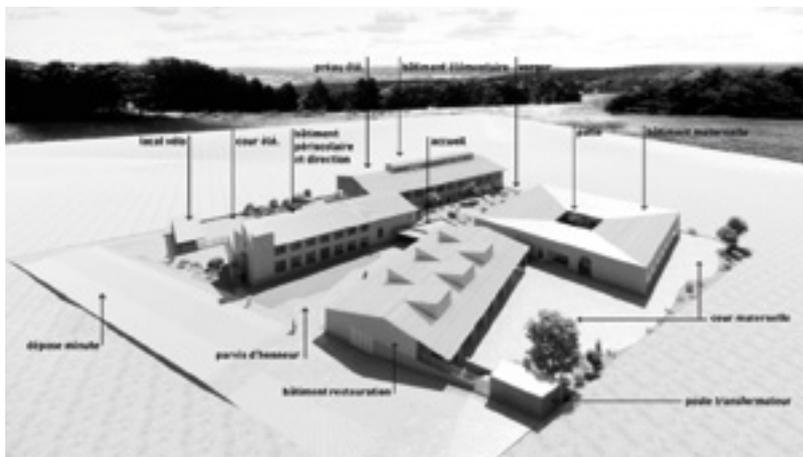
Avec une surface totale de 5 171,20 m².

Quelques problèmes administratifs en voie de règlement subsistent pour lancer la procédure opérationnelle. L'ensemble permettra d'accueillir 510 élèves de Hochfelden / Schaffhouse-sur-Zorn et le périscolaire disposera d'une capacité de 250 enfants.

Enfin, les bâtiments abandonnés en centre urbain auront une autre destination pour le bourg-centre qui ne manque pas d'attractivité.

Coût prévisionnel du projet :

17 000 000 € HT



WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Ce groupe scolaire dédié aux élèves de Duntzenheim, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim a dû faire face à des effectifs croissants depuis son ouverture en septembre 2018. La situation de ces villages en 2^e couronne strasbourgeoise, ses services à la population, ses commerces de proximité, qui sont particulièrement denses, les infrastructures de desserte et de loisirs sont sans doute à l'origine de cette jeune croissance démographique.

Prévu à l'origine pour 300 élèves avec 2 classes en réserve, nous avons dû faire face à l'organisation des classes « bilingues » et la création d'un poste d'enseignant à la rentrée 2024/2025.

L'urgence de trouver des locaux adaptés pour une classe supplémentaire s'est révélée en février dernier. Le choix des Élus s'est porté sur la mise à disposition d'une classe mobile dans la cour de l'école pour satisfaire de suite le besoin.

Quelques aménagements et raccordements ont porté l'opération à un engagement financier de **53 000 € HT**.

Des études d'extension du bâtiment ont par ailleurs été menées avec néanmoins une période d'observation sur l'évolution des effectifs avant un nouvel investissement.

PISTES CYCLABLES

RÉALISATION D'UNE LIAISON CYCLABLE ENTRE HOCHFELDEN ET SCHWINDRATZHEIM

La liaison Hochfelden/Schwindratzheim se concrétise sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes et un pacte financier de la Ville de Hochfelden.

Cette liaison douce en « site propre » pour protéger cyclistes et piétons a une longueur de 450 m. L'emprise routière de la RD est légèrement déportée pour, d'une part, tenir compte des réalités foncières et, d'autre part, permettre l'aménagement routier sécurisé pour la desserte importante du Comptoir agricole.

Les quelques perturbations de circulation sont sans doute agaçantes pour les automobilistes, mais dès fin avril, les échanges entre les deux communes en mode doux seront rassurants et vont, sans aucun doute, s'accroître autour des commerces, services et du collège.

Coût de l'opération : **259 000 € HT**



ÉTUDE LIAISON CYCLABLE HOCHFELDEN - CANAL DE LA MARNE AU RHIN

L'usage du vélo est de plus en plus prisé et recommandé dans le contexte climatique actuel. Cependant, pour que les usagers soient en sécurité, des aménagements en « site propre » sont les mieux adaptés. Seules contraintes pour une collectivité : s'assurer de la maîtrise foncière et surmonter toutes les procédures administratives qui s'en suivent, telles que l'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, les études environnementales (faune, flore, zone humide, zone inondable) et la Déclaration d'Utilité Publique le cas échéant.

Après l'indispensable liaison Hochfelden-Schwindratzheim, et conformément au Schéma intercommunal des itinéraires cyclables arrêté par les Élus communautaires, la **liaison Hochfelden - Canal de la Marne au Rhin** semblait la plus logique. C'est ainsi, compte tenu des délais d'instruction, que le Conseil Communautaire a lancé les études pour réaliser cette liaison, tant pour rattacher en mode doux les résidents de cette zone au bourg-centre, que pour favoriser la desserte touristique des plaisanciers.

LE COVOITURAGE AU PAYS DE LA ZORN

Depuis le 1^{er} novembre 2023, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a mis en place un partenariat avec BlaBlaCar Daily afin d'encourager et d'aider au financement du covoiturage sur notre territoire.

Grâce à l'application BlaBlaCar Daily, conducteurs et passagers peuvent organiser facilement leurs trajets en commun. Pour cela, il suffit de télécharger l'application et de renseigner son adresse de domicile et de travail, ainsi que son planning hebdomadaire. L'application se charge ensuite de mettre en contact les personnes qui effectuent le même trajet aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont automatiquement proposés de manière à minimiser les détours pour les conducteurs.

Pour ces derniers, chaque trajet partagé permet de recevoir une compensation de 2 à 3 € par passager, en fonction de la distance parcourue. Quant aux passagers, ils bénéficient d'un avantage non négligeable : grâce au soutien financier de la Communauté de Communes, les trajets sont entièrement gratuits. C'est une solution à la fois écologique et économique pour tous.

Déjà 875 usagers se sont inscrits sur l'application et environ 364 l'ont déjà utilisé sur un trajet. Cela représente environ 189 950 kilomètres parcourus depuis novembre 2023. Comme eux, rejoignez le mouvement covoiturage, et optez pour une solution de déplacement économique, écologique et rapide pour venir au travail !





BIENVENUE À LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN

LA MAISON FRANCE SERVICES DU PAYS DE LA ZORN

La Maison du Pays de la Zorn a été labellisée France Services en octobre 2020. Elle regroupe sur un même site plusieurs administrations, pour simplifier le quotidien des usagers et renforcer la présence des services publics de proximité.

Nos agents d'accueil vous accompagnent dans vos démarches, **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h** :



**CLÉMENTINE
JARNOUX**

Agent d'accueil et
conseiller France Services



**JÉRÔME
MUNCH-MUCKENSTURM**

Agent d'accueil et
conseiller France Services



**ÉLODIE
SCHUSTER**

Agent d'accueil, conseiller
France Services et chargé
des titres d'identité



**RABIA
FROESCH**

Agent chargé
des titres d'identité

VOS CONSEILLERS FRANCE SERVICES

Les conseillers France Services vous accompagnent **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h** dans vos démarches administratives liées :

- aux services du trésor public : impôts, situation fiscale, etc. (DGFIP),
- aux pré-demandes en lignes pour les titres d'identité (France Titres),
- à France Travail,
- à la Caisse nationale des allocations familiales (CAF),
- à l'assurance maladie (CPAM),
- à l'assurance retraite (CARSAT),
- à la mutualité sociale agricole (MSA),
- à France Rénov',
- au chèque énergie,
- au point-justice,
- au groupe La Poste.

Au-delà de ce socle de services national, les services suivant vous y accueillent également :

- la Communauté de Communes du Pays de la Zorn,
- le service des titres d'identité sécurisés,
- le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace-Moselle (SDEA),
- le Service Médico-Social de la Collectivité européenne d'Alsace,
- le Relais Petite Enfance (RPE),
- la Mission Locale,
- l'animation jeunesse du Pays de la Zorn,
- France Rénov',
- le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées (SICTEU).

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- un conciliateur de justice pour les conflits entre usagers,
- une assistante sociale de la CARSAT,
- CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement,
- CARITAS Structure caritative d'aide aux personnes vivant dans des conditions difficiles,
- la conseillère de la Collectivité européenne d'Alsace,
- une permanence juridique d'un avocat.

LES PASSAGES À LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN EN CHIFFRES

13
ATOÛT
ZORN

3 315

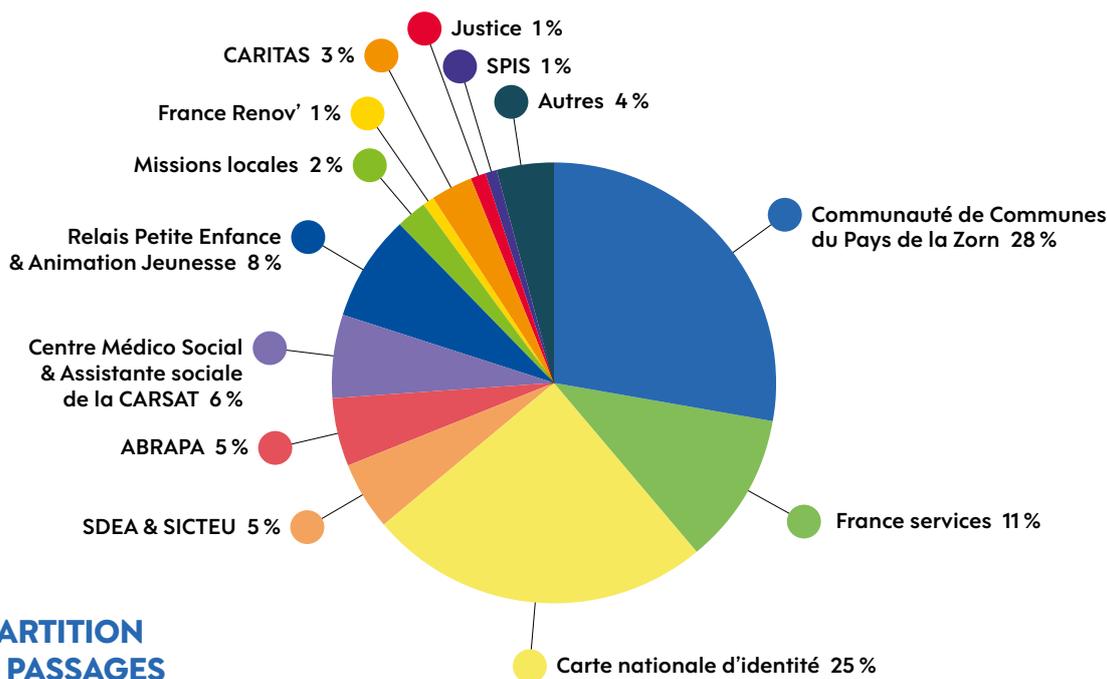
PASSAGES POUR
LES SERVICES DE LA
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

1 317

ACCOMPAGNEMENTS
FRANCE SERVICES

2 993

PASSAGES
POUR LA CONFECTION
DES TITRES D'IDENTITÉ



RÉPARTITION DES PASSAGES PAR SERVICE EN 2024

Au 1^{er} janvier 2025, l'offre de France services s'enrichit

Le panel des démarches administratives proposées au sein des espaces France Services est élargi ! Un partenariat a été signé intégrant à l'offre des espaces France services les démarches relatives à l'URSSAF.

Les conseillers France services ont été formés pour accompagner :

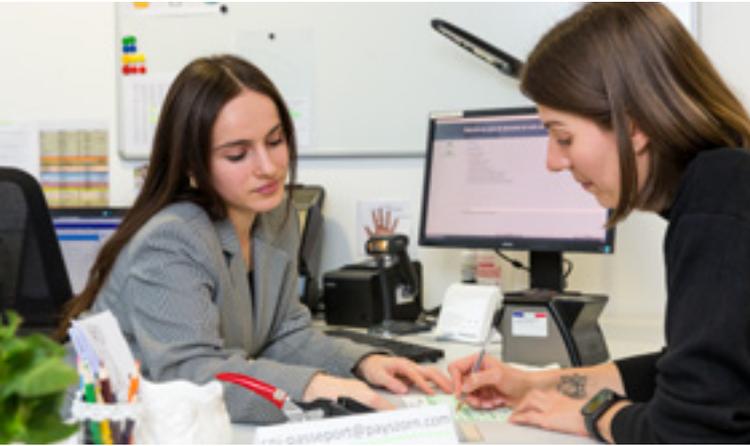
- **Les particuliers employeurs adhérents au Cesu ou à Pajemploi** : créer un compte en ligne, et par exemple bénéficier de l'Avance immédiate du crédit d'impôt.
- **Les salariés des particuliers employeurs adhérents au Cesu ou à Pajemploi** : créer un compte en ligne, imprimer et télécharger leurs bulletins de paie, notamment pour qu'ils bénéficient de leurs droits auprès de France Travail.
- **Les auto-entrepreneurs** : être accompagnés dans l'utilisation des services en ligne comme le dépôt de la déclaration du chiffre d'affaires ou la demande d'attestation.



Les services de l'**ABRAPA** (association d'aide et de service à la personne) ont déménagé en janvier 2025 et ont rejoint l'antenne de **Vendenheim**. Pour tout renseignement vous pouvez les contacter au :

ABRAPA
Résidence les 4 Vents
12 rue Berlioz
67550 VENDENHEIM
03 88 20 25 27

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : UN SERVICE DE PLUS DANS LA MAISON FRANCE SERVICES DU PAYS DE LA ZORN



Depuis octobre 2023, les habitants du Pays de la Zorn peuvent effectuer leurs demandes de titres d'identité sécurisées (cartes d'identité et passeport) à la Maison du Pays de la Zorn.

Ce service de proximité a été mis en place pour faciliter les démarches administratives des familles du territoire.

Pour déposer une demande de passeport ou de carte d'identité, il suffit de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn :

* www.payszorn.com

Une fois le rendez-vous fixé, vous pourrez déposer votre dossier auprès d'un agent compétent qui vous guidera dans vos démarches. Profitez de ce service pratique et accessible près de chez vous.

NOUVEAU SERVICE, SANS RENDEZ-VOUS : L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Désormais, vous pouvez certifier votre identité numérique directement à La Maison France Services du Pays de la Zorn grâce au service public France Identité. Cette démarche peut être réalisée lors du retrait de votre carte d'identité électronique (CNIe), vous évitant ainsi un second déplacement.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne majeure (18 ans et plus) possédant une CNIe et un smartphone compatible.

COMMENT PROCÉDER ?

1. Avant votre rendez-vous :

- Téléchargez l'application France Identité,
- Créez votre identité numérique et initiez la demande de certification pour obtenir un QR Code.

2. Lors du retrait de votre CNIe :

- Présentez votre QR Code, votre smartphone et votre CNIe à l'agent responsable,
- L'agent vérifiera vos empreintes, et votre identité numérique sera activée sous 24 à 48h.

3. Finalisation :

- Une fois activée, créez votre code personnel pour finaliser votre identité numérique.



Maison France Services
43 route de Strasbourg
67270 Hochfelden

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Document de planification d'un territoire, ce Plan Local d'Urbanisme doit retracer au niveau local toutes les grandes orientations que lui imposent le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg), le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation), le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), etc.

Devant cette « jungle » réglementaire, les Élus intercommunaux sont appelés à définir pour les 25 prochaines années pour le « Pays de la Zorn » les mesures et modalités d'application sur le terrain en matière d'habitat, d'économie, de commerce, de mobilité, d'infrastructure, d'énergie renouvelable, d'agriculture, de mesures environnementales, de qualité de vie et de santé publique, de sobriété foncière et de limitation de l'artificialisation des sols.

En attendant la révision qui traduira tous ces aspects ayant un impact sur les concitoyens, leurs biens et leurs projets, la Communauté de Communes propose une seconde modification de ce document pour prendre en compte certaines évolutions mineures du règlement et permettre la réalisation de projets structurants du territoire.

Une enquête publique aura lieu au 1^{er} semestre 2025 pour recevoir les observations du public avant de clôturer la procédure. Nous ne manquerons pas de vous communiquer par tous moyens les dates de cette enquête ainsi que les permanences du Commissaire.

SCOTERS : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG

La loi prescrit l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de le réviser en fonction des évolutions sociétales, comportementales, climatiques, environnementales, commerciales, industrielles, agricoles, en consommation foncière, en infrastructures, en déplacement, en habitat, etc. Il s'agit donc de fixer ses objectifs d'aménagement de territoire pour les 25 prochaines années.

C'est ainsi que, depuis 4 ans déjà, une poignée d'élus et de techniciens s'appuient sur des groupes de travail pour élaborer cette vision d'avenir en rédigeant des programmes d'orientation qui s'imposeront aux collectivités et a fortiori aux habitants.





NOTRE TERRITOIRE



FINANCES & BUDGET



16404

NOMBRE D'HABITANTS

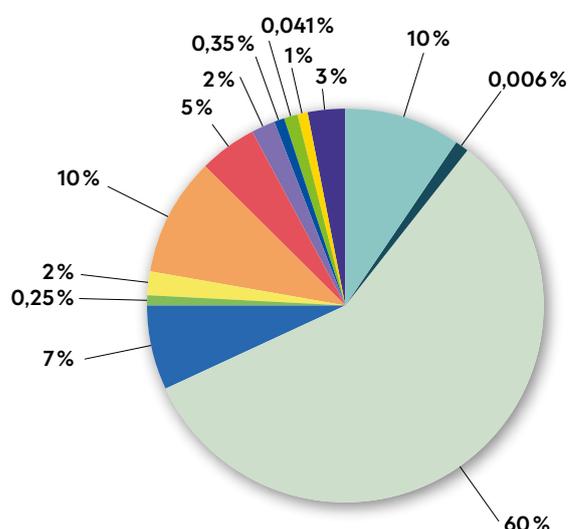


360,47 €

DETTE PAR PERSONNE

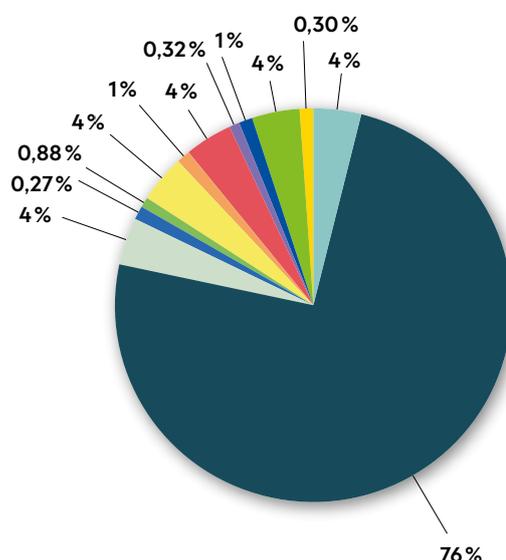
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE

10 %	Piscine	581 436,13 €
0,006 %	Zone d'activité	347,23 €
60 %	Administration générale	3 674 481,20 €
7 %	Sport Culture Loisirs	434 753,39 €
0,25 %	Câble	15 219,52 €
2 %	Tourisme	136 911,49 €
10 %	Enfance et jeunesse	635 987,70 €
5 %	Environnement	280 000,00 €
2 %	Maison de Pays	90 580,65 €
0,35 %	Mutualisation	21 241,49 €
0,041 %	PLUi	2 508,90 €
1 %	Groupe Scolaire Alteckendorf	72 000,00 €
3 %	Groupe Scolaire Schwindratzheim	169 503,67 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICE

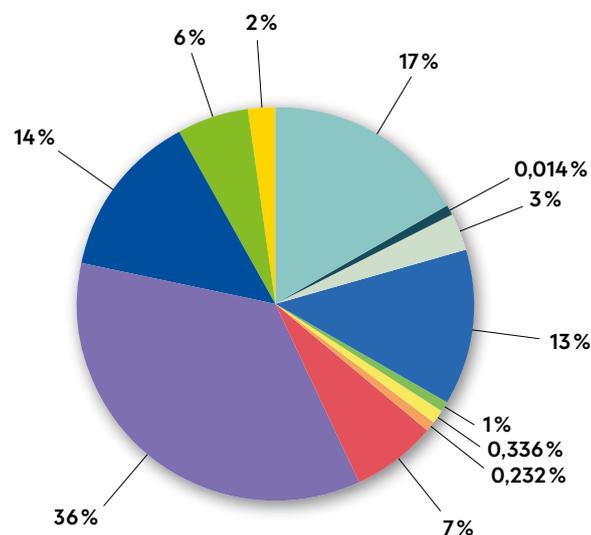
4 %	Piscine	289 555,00 €
76 %	Administration générale	5 780 920,17 €
4 %	Sport Culture Loisirs	280 266,22 €
0,27 %	Tourisme	20 304,11 €
0,88 %	Enfance et jeunesse	66 962,81 €
4 %	Environnement	301 061,00 €
1 %	Maison de Pays	80 761,86 €
4 %	Mutualisation	333 232,84 €
0,32 %	PLUi	24 180,89 €
1 %	Groupe Scolaire Schwindratzheim	77 057,00 €
4 %	Zone d'Activité du Canal	299 006,28 €
0,30 %	Mobilité	22 989,00 €





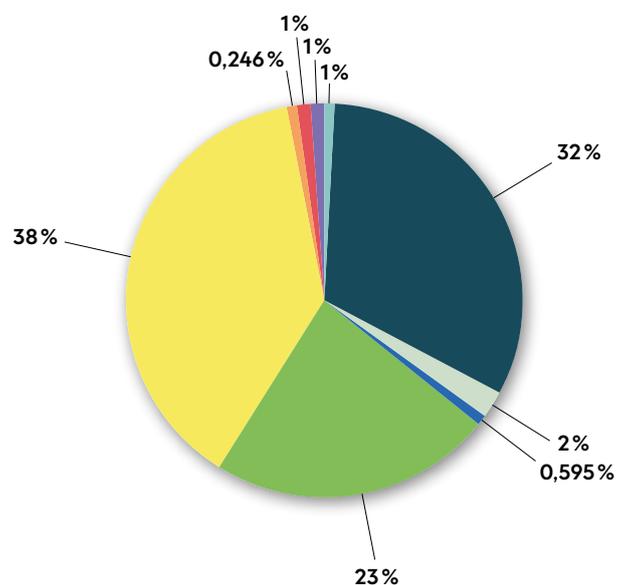
▮ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SERVICE

17%	Piscine	840 976,51 €
0,014%	Zone d'activité	666,00 €
3%	Administration générale	152 857,67 €
13%	Sport Culture Loisirs	622 627,17 €
1%	Enfance et jeunesse	58 301,04 €
0,336%	Maison Pays	16 495,41 €
0,232%	PLUi	11 400,00 €
7%	Groupe Scolaire Alteckendorf	348 231,01 €
36%	Groupe Scolaire Schwindratzheim	1 765 864,63 €
14%	Groupe Scolaire Hochfelden	679 832,57 €
6%	Zone d'Activité du Canal	312 532,68 €
2%	Mobilité	94 733,04 €



▮ RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR SERVICE

1%	Zone d'activité	55 992,00 €
32%	Administration générale	1 448 158,95 €
2%	Sport Culture Loisirs	91 705,11 €
0,595%	Tourisme	27 000,00 €
23%	Groupe Scolaire Alteckendorf	1 050 660,80 €
38%	Groupe Scolaire Schwindratzheim	1 744 521,75 €
0,246%	Groupe Scolaire Hochfelden	11 184,00 €
1%	Zone d'Activité du Canal	46 875,00 €
1%	Mobilité	61 115,04 €





GESTION DES DÉCHETS

LA REDEVANCE INCITATIVE POUR LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

La redevance incitative pour la gestion des ordures ménagères a été instaurée en 2012 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Zorn.

Le forfait annuel de base de 169 € comprend les services suivants :

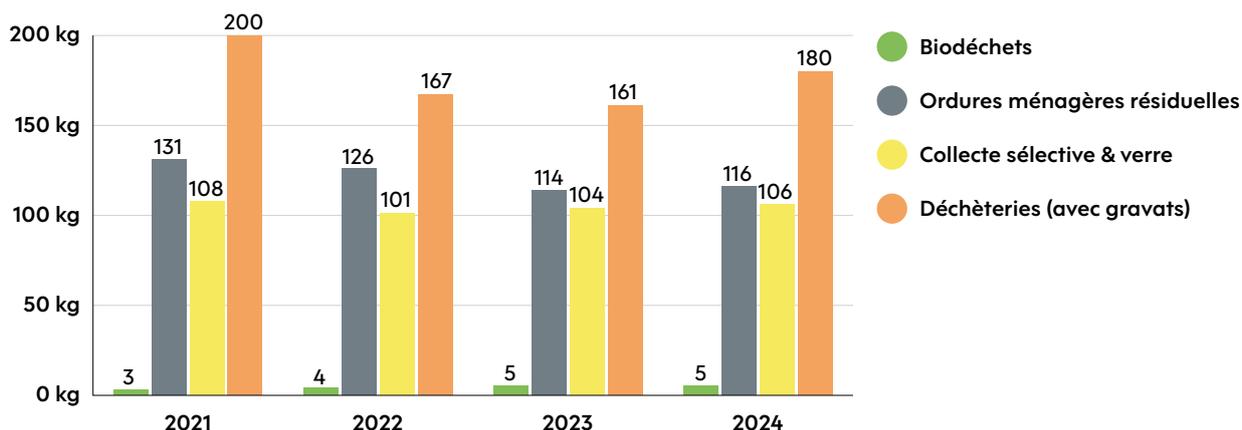
- 12 levées de votre bac ordures ménagères,
- la collecte de votre bac de tri sélectif tous les 15 jours en porte à porte,
- la gestion et l'exploitation des déchèteries de Bossendorf et Mutzenhouse avec 16 passages inclus dans le forfait,
- le traitement des déchets ménagers issus des collectes en porte à porte au travers de la gestion d'une usine d'incinération,
- la gestion d'une installation de stockage des déchets dangereux à WEITBRUCH,
- le traitement et l'enfouissement des déchets issus des déchèteries,
- la collecte du verre en points d'apports volontaires et son traitement,
- la collecte des biodéchets en points d'apports volontaires et leur traitement,
- l'organisation de 2 journées de collecte spéciales des déchets dangereux des ménages par an,
- le traitement des déchets verts déposés à Dettwiller et à Bischwiller,
- la gestion de la redevance incitative,
- l'organisation de formation sur le compostage domestique,
- la sensibilisation des élèves dans les écoles volontaires en partenariat avec le SMITOM de Haguenau – Saverne,
- le pré-contrôle des bacs de tri.

LE TONNAGE DES DÉCHETS COLLECTÉS DEPUIS 2021 SUR LE TERRITOIRE

	2021	2022	2023	2024
OM	2 135	2 049	1 870	1 894
Biodéchets	50	65	77	82
Verre	741	695	691	684
Papier & Plastique	1 018	952	1 006	1 048
Bossendorf*	1 910	1 723	1 520	1 581
incinérable	226	233	213	215
non incinérable	175	123	96	93
gravats	334	316	255	242
déchets verts	503	381	346	374
Mutzenhouse*	1 205	912	1 116	1 371
incinérable	160	142	167	189
non incinérable	149	71	70	84
gravats	217	155	175	182
déchets verts	290	227	245	327
Mobilier sur les 2 déchèteries	-	-	-	415
DEEE sur les 2 déchèteries	151	136	130	139
Piles - Batteries	1,83	1,31	1,33	1,97

* Les plus gros gisements.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN KG PAR HABITANT DEPUIS 2021



TRAVAUX DE SÉCURISATION DES QUAIS DES DÉCHÈTERIES

En juin 2024, des barrières de sécurité ont été mises en place le long des quais des déchèteries pour éviter tout risque de chute.

Une nouvelle signalisation a été mise en place à la déchèterie de Bossendorf pour faciliter le tri et réduire les erreurs.



LA COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX (DDS) EN DÉCHÈTERIE

Les déchets dangereux spécifiques (DDS) issus du bricolage et du jardinage ne vont pas à la poubelle. Vous pouvez les apporter en déchèteries. **Ci-dessous la liste et les conditionnements des produits autorisés en déchèteries.**

Les produits **exclus de cette liste** sont collectés lors des journées de collecte spéciales organisées par la Communauté de Communes sur le site de SUEZ.

SEUILS DE CONDITIONNEMENT DES DÉCHETS DU PÉRIMÈTRE ECODDS

PRODUITS LIQUIDES (seuils maximaux en L)

	<ul style="list-style-type: none"> • Peinture, vernis, lasure, dérivés • Produit de traitement des matériaux (dont bois) • Combustible liquide • Anti-mousses et moisissures • Revêtement plastique épais (RPE) • Lustrant argenterie/Rénovateur métaux 	≤ 25L
	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfectant piscines (oxygène actif, chlore, liquide...) • Acide Chlorhydrique • White-spirit • Décapant 	≤ 20L
	<ul style="list-style-type: none"> • Solvant et diluant 	≤ 10L
	<ul style="list-style-type: none"> • Ammoniaque 	≤ 6L
	<ul style="list-style-type: none"> • Essence de térébenthine / Acétone • Alcool à brûler / Décapant • Eau oxygénée pour le bricolage • Soude • Liquide de dégivrage / refroidissement • Engrais • Anti-rouille • Anti-gaoudron 	≤ 5L
	<ul style="list-style-type: none"> • Peinture anti-fouling 	≤ 2,5L
	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les aérosols • Vaseline / Polish • Nettoyant fours et cheminées • Acides (nitrique, sulfurique...) • Insecticide / Répulsif et appât • Résine de type mousse PU 	≤ 1L
	<ul style="list-style-type: none"> • Imperméabilisant (cuir, daim, textiles) 	≤ 0,5L
	<ul style="list-style-type: none"> • Recharge de combustible • Mastic en cartouche 	≤ 0,30L

PRODUITS SOLIDES (seuils maximaux en KG)

	<ul style="list-style-type: none"> • Colle carrelage / murs et sols (pâte ou poudre) • Enduit intérieur et/ou extérieur (pâte ou poudre) • Engrais sauf engrais organique et engrais pour l'agriculture biologique • Résine 	≤ 25KG
	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfectant piscines (chlore solide) 	≤ 10KG
	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfectant piscines (autre que chlore pur) • Mastics • Colle (phase aqueuse) 	≤ 5KG
	<ul style="list-style-type: none"> • Produit pour ramoner les cheminées • Rodenticide / Insecticide • Répulsif et appât 	≤ 1,5KG
	<ul style="list-style-type: none"> • Paraffine • Allume-feu • Colle (phase solvantée) 	≤ 1KG
	<ul style="list-style-type: none"> • Colle réactive 	≤ 0,5KG

Produits acceptés dans les bacs DDS quel que soit leur conditionnement :

- Filtres à huile et à gasoil de voitures
- Produits phytosanitaires (avec la mention «emploi autorisé dans les jardins»)



VERSION 2021

LE TRI SÉLECTIF : ADOPTEZ LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN !

Trier permet le recyclage des matériaux tout en limitant l'incinération ou l'enfouissement des déchets. Voici le rappel des consignes du tri sélectif :

1

SÉPARER LES ARTICLES

Il est essentiel de **bien séparer les différents types de matériaux**. Par exemple, les emballages plastiques, papiers, métaux et verres ne doivent pas être imbriqués.

Cela permet un recyclage plus efficace par les machines au centre de tri.

2

DÉPOSER LES DÉCHETS EN VRAC

Les déchets recyclables doivent être déposés directement dans les bacs **sans être emballés dans des sacs, même en plastique biodégradable**.

Les sacs compliquent le tri et, dans de nombreux cas, ces déchets sont considérés comme des erreurs et finissent à l'incinération.

3

NE PAS LAVER LES EMBALLAGES, MAIS BIEN LES VIDER

Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les jeter, mais il est important de bien les vider.

En appliquant ces **bonnes pratiques**, vous contribuez à un **tri plus efficace** en optimisant le recyclage des matériaux et vous contribuez à une **maîtrise des coûts**.

Jeter ses emballages :

- EN VRAC
- SANS SAC
- TOUJOURS VIDES

Bouteille dans un carton
= **NON**



Boîte de conserve pleine
= **NON**



Déchets en sac
= **NON**



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?



Le compostage domestique est une méthode écologique et économique pour recycler les déchets organiques de la maison et du jardin. Il permet de transformer ces déchets en compost, un fertilisant naturel et riche qui améliore la qualité du sol.

Voici un guide pour réussir votre compostage domestique.


La Communauté de Communes vend des composteurs en pin de 1 m³ pour un montant de 20 € (uniquement payable par chèque).

1. LES DÉCHETS À COMPOSTER

- **Déchets de cuisine** : épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées.
- **Déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles mortes, petites branches, fleurs fanées.

2. ÉQUILIBRE DES MATIÈRES

Un compost efficace est un mélange de deux types de matières :

- **Matières azotées** : déchets de cuisine, tontes fraîches.
- **Matières carbonées** : feuilles mortes, carton non imprimé, sciure de bois.

Un bon équilibre est essentiel : environ $\frac{2}{3}$ de matières carbonées pour $\frac{1}{3}$ de matières azotées.

3. ENTRETIEN DU COMPOST

- **Aérer** : retournez régulièrement le compost (toutes les 2 ou 3 semaines).
- **Humidité** : le compost doit être légèrement humide.
- **Surveillance** : si le compost sent mauvais, ajustez le mélange en ajoutant des matières carbonées et en aérant.

4. UTILISATION DU COMPOST

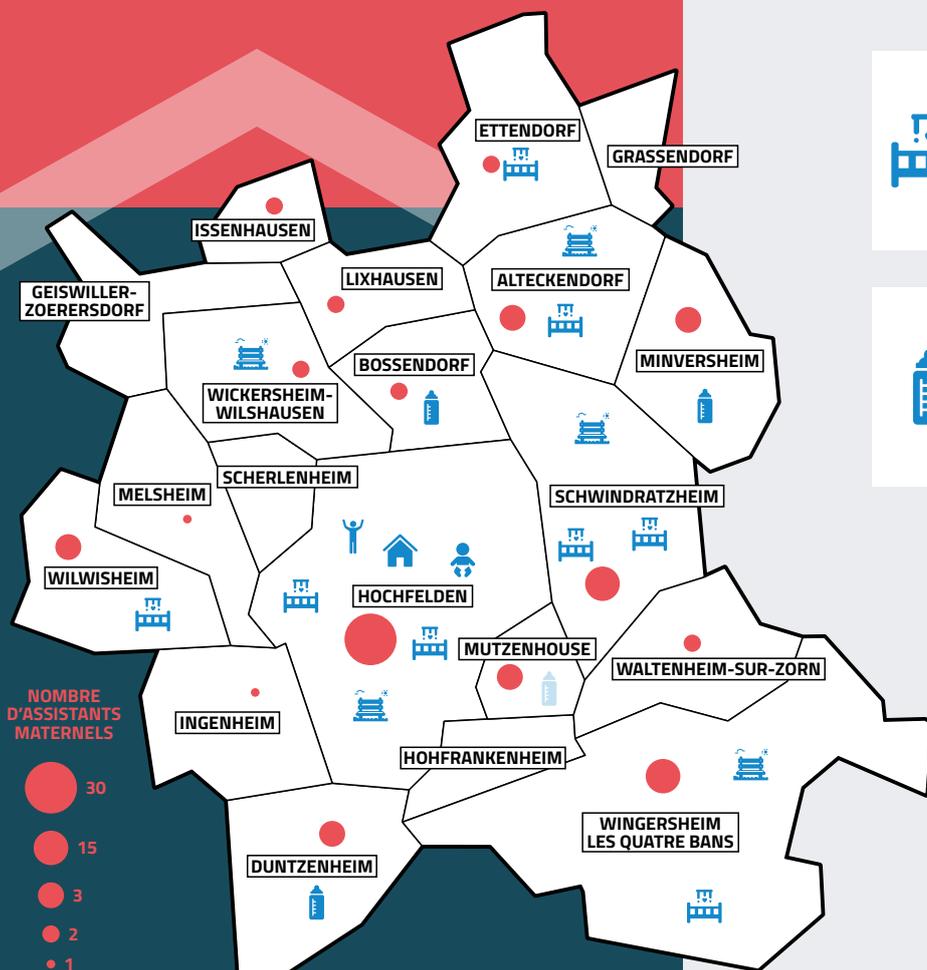
- **Dans le jardin** : améliorez le sol de vos plantations ou de votre potager.
- **Pour les plantes en pot** : mélangez le compost avec de la terre pour enrichir le terreau.



ENFANCE & JEUNESSE



LE SERVICE PUBLIC DE
**LA PETITE
ENFANCE ET
DE L'ENFANCE**
SUR LE TERRITOIRE
DU PAYS DE LA ZORN



MULTI-ACCUEIL

Le Multi-Accueil Cigo'Zorn, c'est :

- 35 places + 1 place AVIP (à vocation d'insertion professionnelle)
- Ouverture du lundi au vendredi de 7h à 18h30

En 2023, la gestion du multi-accueil s'est élevée à **495 712 €**.

Ce financement se répartit comme suit :

- **138 254 €** à la charge des familles
- **83 445 €** par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
- **274 013 €** par la Caf et la MSA



8 micro-crèches privées,
soit 88 places d'accueil collectif.



3 Maisons d'Assistants Maternelles (MAM)
en fonctionnement et une en projet.

**TAUX DE COUVERTURE
DES DIFFÉRENTS
MODES DE GARDE**
70,85 %



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu de ressource pour les parents, futurs parents et les assistants maternels.

- Les familles y trouvent des informations sur l'offre de garde, une aide et un accompagnement dans la mise en place et la gestion de leur contrat de garde.
- Pour les assistants maternels, le RPE est un lieu d'information, d'échange et de professionnalisation.

En 2023, la gestion du RPE s'est élevée à **57 165 €**.

Ce financement se répartit comme suit :

- **16 932 €** par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
- **40 233 €** par la Caf



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn compte actuellement 730 places d'accueil périscolaire, réparties sur les structures comme suit :

- Alteckendorf : 120 places
- Hochfelden : 160 places
- Schwindratzheim : 190 places
- Wickersheim : 120 places
- Wingersheim les quatre bans : 140 places

Pour répondre à l'évolution des besoins des familles en matière de garde d'enfant, 90 places supplémentaires seront créées à Hochfelden d'ici 2027-2028.



En 2023, le coût des structures a été réparti comme suit :

- **1 312 345 €** à la charge des familles
- **196 508 €** par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
- **277 467 €** par la Caf et la MSA

23

ATOUT
ZORN

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

En 2016, puis 2020, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a signé une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF, avec pour objectif d'élaborer un projet de territoire en matière de parentalité.

Sur notre territoire, la CTG est axée sur des enjeux tel que la parentalité, l'accès aux droits, l'éducation numérique, l'animation de la vie sociale, etc.

La signature d'une nouvelle convention pour la période 2025-2029 assurera la mise en place de nouveaux projets fédérateurs avec tous les acteurs du territoire, tout en continuant de bénéficier des soutiens financiers de la CAF.

PROJET MOI, MON ENFANT ET LES AUTRES

Pour l'année 2024-2025, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et les acteurs du territoire ont créé un nouveau projet fédérateur intitulé « Moi, mon enfant et les autres ».

De nombreuses actions sur le thème de la bienveillance ont déjà été mises en œuvre depuis septembre 2024.

Vous trouverez le programme pour le 1^{er} trimestre 2025 sur notre site internet

* www.payszorn.com

ou en flashant le QR Code.



ANIMATION JEUNESSE : UNE MATURITÉ TOURNÉE VERS L'AVENIR

En 2019, l'Animation Jeunesse (AJ) fêtait ses 18 ans. En 2025, avec l'arrivée de Pauline, sa troisième animatrice professionnelle, elle atteint une nouvelle étape. Tout comme son aînée Claudia, Pauline est fraîchement diplômée en éducation à l'environnement et au développement durable. Engagée depuis son adolescence, elle a animé et dirigé nos centres de loisirs et nos camps, incarnant ainsi notre projet éducatif : aider les jeunes à devenir des citoyens actifs et conscients du monde qui les entoure.

Dans un monde où tout s'accélère, où les générations se confrontent aux nouvelles technologies et aux évolutions sociétales, l'AJ joue un rôle essentiel : offrir aux jeunes un espace pour observer, expérimenter et agir. Ici, en milieu rural, les opportunités socioculturelles sont moins nombreuses qu'en ville. C'est pourquoi nous leur donnons les moyens de se rassembler et de s'impliquer au sein de collectifs, tout en intégrant naturellement des enjeux, tels que l'écologie et l'expression citoyenne au cœur de chaque projet.



2025 : Pauline rejoint l'équipe Animation Jeunesse



CULTURE : GRANDIR EN S'EXPRIMANT ET EN PARTAGEANT

Les actions culturelles de l'AJ reposent sur 3 piliers :

1. Voir

En partenariat avec les 6 bibliothèques du Pays de la Zorn qui s'unissent pour proposer des spectacles « Au Pays des Contes et des Spectacles » aux enfants de 3 à 12 ans.

- En 2024 : 400 enfants et 260 parents ont assisté aux spectacles jeune public,
- En 2025 : 8 spectacles sont programmés, de janvier à décembre.

2. Créer

Durant des ateliers artistiques, animés par des intervenants (théâtre, dessin) et des bénévoles bibliothécaires (crochet, tricot, couture).

- 100 jeunes participent chaque semaine à 9 ateliers,
- 160 jeunes sont accueillis lors des sessions vacances.

3. Partager

À l'occasion de 3 événements culturels animés, tant par des compagnies professionnelles, que par les pratiques amateurs des jeunes du Pays de la Zorn.

- **Les Biblios d'été** – à Schwindratzheim le 4 juillet, à Hochfelden le 11 juillet, à Mittelhausen le 18 juillet,
- **Hochf'en Scènes** – les 7 et 8 juin,
- **En Zorn Libre** – Festival de théâtre 100% jeunesse du 4 au 6 juillet.

Nos actions culturelles sont soutenues par la DRAC Grand Est, la CeA, la MSA et la CAF du Bas-Rhin.

* aj.payszorn.com/culture/

ENVIRONNEMENT : GRANDIR AU CONTACT DE LA NATURE

L'AJ encourage les activités en nature, tant à l'école, qu'en famille, qu'au sein des structures socio-culturelles parce que se reconnecter à la nature est essentiel pour les enfants :

- Pour leur santé physique et mentale : c'est un moyen simple et efficace pour lutter contre la sédentarité par exemple,
- Pour la connaissance du monde qui les entoure : comprendre et vivre avec le vivant permet de cerner les enjeux environnementaux.

1. À l'école

Depuis trois ans, L'AJ accompagne des enseignants du Pays de la Zorn à entreprendre les enseignements en extérieur dans le cadre du dispositif « **L'École du Dehors** » :

- En 2024-2025 : 7 nouvelles classes rejoignent le dispositif,
- Une classe de 6^e du collège Gustave Doré renouvelle l'expérience.

2. À vélo

La communauté de communes, avec le soutien de Génération Vélo, encourage l'apprentissage du vélo à l'école : c'est le programme « **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** »

- 11 classes et 270 élèves participent cette année,
- Une classe de 6^e partira en classe verte... à vélo !

3. En loisirs

Une fois par mois, 14 jeunes explorent la biodiversité et expérimentent la vie en pleine nature au sein du « **Le Club Nature** ». Ils organisent aussi deux camps thématiques chaque année.

4. En famille

En partenariat avec l'association La Zanette et des producteurs locaux, l'AJ propose 16 ateliers parents-enfants pour bien vivre ensemble au cœur du vivant, de la faune à la flore en passant par nos interactions, à Melsheim du 5 au 12 avril 2025

* aj.payszorn.com/activites/



25
ATOUT
ZORN



TRANSMISSION : L'ALSACIEN AU CŒUR DES ÉCHANGES

Depuis octobre, un groupe de 10 mamamas et papapas s'est lancé dans un beau défi : transmettre l'alsacien par immersion à une dizaine d'enfants. Chaque mercredi, ils partagent des moments du quotidien – cuisine, tricot, balades... – en dialecte !

POUR S'INFORMER ET S'INSCRIRE

Activités vacances

- Inscriptions ouvertes 2 mois avant chaque période,
- Dès fin avril pour l'été.

Programmations culturelles

- Disponibles toute l'année,
- Réservations pour Au Pays des Contes et des Spectacles 1 mois avant chaque évènement (via les bibliothèques).

Toutes les infos et inscriptions :

* aj.payszorn.com/



VIE ASSOCIATIVE

AIPZ : UNE NOUVELLE ÈRE ET DE BEAUX PROJETS POUR 2025



En 2025, l'AIPZ poursuit ses actions, notamment « Un livre, un film », en partenariat avec les bibliothèques locales, et « Moi, mon enfant et les autres », un projet sur la parentalité porté par la Communauté de Communes.

L'Association Intercommunale du Pays de la Zorn (AIPZ) a entamé une nouvelle page de son histoire suite à l'Assemblée Générale du 15 mars 2024. Après 16 années de présidence, Mme Marie-Paule LEHMANN a passé le relais à M. Vincent VALENTIN. Ce dernier est entouré d'un comité renouvelé, qui accueille trois nouveaux membres : Jennifer KRIEGER, Coralie RECHT-GAIRE et Séverine ISSAC-LEMEUNIER.

L'année s'annonce riche en événements :

› 22 mars 2025

Projection-débat du film « Ensemble, c'est tout » à Schwindratzheim, dans le cadre du projet « Un livre, un film »

› 17 et 18 mai 2025

Rando'Folies au départ de Gingsheim

› 21 juin 2025

Pique-nique musical à Geiswiller

› 29 juin 2025

Jeux Intervillages à Bossendorf

› 23 août 2025

Concert Open Air à Schwindratzheim

› 7 septembre 2025

Forum des Associations à Schwindratzheim

› 12 octobre 2025

Participation à la Hochfeldoise

› 22 novembre 2025

Sentier de Noël à Waltenheim sur Zorn

Enfin, l'incontournable **festival Fessti'Jeux** reviendra, avec une date à définir. Avec un tel programme, l'AIPZ continue de tisser du lien et de dynamiser la vie intercommunale

BANQUE DE MATÉRIEL INTERCOMMUNALE (BMI)

La Banque de Matériel Intercommunale (BMI) est un outil précieux pour soutenir l'organisation des manifestations locales. Réservée aux communes, associations et écoles du territoire, elle met à disposition du matériel pour répondre aux besoins variés des événements.

Toujours à l'écoute des attentes des utilisateurs, la BMI enrichit régulièrement son offre. Parmi les nouveaux équipements disponibles, on retrouve un **podium mobile de 48 m²**, une **remorque frigorifique** et des **garnitures de brasserie**.

Simple et pratique, la BMI permet de centraliser les ressources matérielles tout en favorisant l'entraide entre les acteurs du territoire.

* payszorn.com/vie-associative/



Contact

Service Vie Associative
vie.associative@payszorn.com

Par téléphone
03 88 02 20 10



L'OFFICE DE TOURISME : UN ATOUT MAJEUR POUR NOTRE TERRITOIRE



Depuis 2019, notre territoire fait partie intégrante de l'Office de Tourisme Le Beau Jardin à Truchtersheim. Avant cette fusion, l'Office de Tourisme se consacrait exclusivement à la Communauté de Communes du Kochersberg. Aujourd'hui, grâce à un partenariat renforcé entre la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, celle du Kochersberg et l'Office de Tourisme, notre territoire bénéficie d'une visibilité accrue.

L'Office de Tourisme Le Beau Jardin joue un rôle essentiel en accueillant et informant les visiteurs, en organisant des animations variées et en soutenant les prestataires touristiques locaux. Cette collaboration contribue directement à l'attractivité de notre région et à son développement économique, avec des retombées notables, comme les **36 752 €** de taxes de séjour en 2024.

La Communauté de Communes soutient l'Office de Tourisme le Beau Jardin avec une subvention annuelle de **107 839 €**, un investissement nécessaire pour renforcer la mise en valeur des richesses culturelles et naturelles de notre territoire.



HOUBLON ET BIÈRE

Le siège de l'Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » à Wingersheim les Quatre Bans qui reste avec la Villa Meteor un point d'ancrage touristique sur notre territoire est dans de nouveaux locaux.

L'accueil et l'intendance se sont rapprochées des houblonnières en s'installant Rue du Stade, dans l'emprise des récents ateliers municipaux. Un bâtiment modulaire sous le hangar et des sanitaires ont été aménagés avec de vastes espaces de stationnement.

De nouvelles perspectives pour 2025 s'annoncent donc pour poursuivre cette dynamique touristique rurale.

Montant de l'investissement sur le nouveau siège :

Dépenses : **106 000 € HT**

Subventions :

- État - DETR : **18 279 €**
- Fonds LEADER : **27 000 €**
- Collectivité Européenne d'Alsace : **20 540 €**
- Participation de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans : **15 000 €**

Bilan d'activités du Sentier en 2024 :

- Nombre de visiteurs : **707**
- Recettes : **5 899 €**



Contact

Accueil du 15 avril au 15 septembre.
Réservation auprès de l'Office
de Tourisme "Le Beau Jardin"
à Truchtersheim
contact@lebeaujardin.alsace

Par téléphone

03 88 21 46 92

UN NOUVEAU LOCAL POUR LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION « AU CŒUR DES HOUBLONNIÈRES D'ALSACE »

